Lycée Charlotte Delbo
2 avenue Robert Badinter
77230 Dammartin en Goële
☎ : **01 64 76 06 80**
🖷 **: 01 64 44 28 68**

Année scolaire 2020-2021

ORGANISATION D'UN VOYAGE PEDAGOGIQUE

Marché à procédure adaptée selon article 28
du nouveau code des marchés publics
Dépense inférieure à 90 000 euros HT

INTITULE : **Voyage en Angleterre (Oxford)**

PROFESSEUR ORGANISATEUR : **Mme ROYER**

DATES DE DEPART ET DE RETOUR : Un voyage d'une durée de 6 jours (4 nuitées)
Période : du 12 avril au 16 avril 2021

PARTICIPANTS : Nombre d'élèves : 50
Nombre d'accompagnateurs : 4
Total des participants : 54

TRANSPORTS SOUHAITES :
- Transport par car grand tourisme - tout confort avec départ et arrivée du lycée.
- Car sur place.

HEBERGEMENT : En familles d'accueil à **Oxford ou alentours**

REPAS :
- Les repas sont préparés par les familles d'accueil (voir programme).

PROGRAMME : Le programme est fourni en Annexe et doit être scrupuleusement respecté.

CONDITIONS A RESPECTER : Des conditions spécifiques sur lesquelles le voyagiste doit s'engager sont fournies en annexe.

Lycée Charlotte Delbo
2 avenue Robert Badinter
77230 DAMMARTIN EN GOELE
01 64 76 06 80
ce.0772751x@ac-creteil.fr

CAHIER DES CHARGES
Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A)
VOYAGES SCOLAIRES

Etabli en application du nouveau code des marchés publics (CMP)

Dénomination de l'établissement public donneur d'ordres

(Etablissement public local d'enseignement)
LYCEE CHARLOTTE DELBO
2 AVENUE ROBERT BADINTER
77230 DAMMARTIN EN GOELE

Classification produits : Séjours pédagogiques ou culturels

Allotissement : le marché comporte 2 lots

Pouvoir adjudicateur : Freddy LEROUX, Chef d'établissement

Personne responsable du suivi du marché : Sandrine Nicolas, adjointe- gestionnaire.

Règlement de l'appel d'offres :

Date limite de réception des offres : **10 septembre 2020 à 12 :00 heure de Paris.**

Offres à déposer **uniquement** sur la plateforme AJI.

Article 1er – Objet du marché

Le *lycée Charlotte Delbo* envisage d'organiser 3 voyages scolaires durant l'année scolaire 2020-2021. (Voir documents en annexe)

Article 2 – Allotissement

Le marché comporte 3 lots :

Lot n° 1 – voyage en Angleterre – Oxford
Lot n° 2 – voyage en Italie – Rome
Lot n°3 – voyage en Espagne - Barcelone

Article 3 – Prix du séjour

Le prix du séjour devra comprendre, selon les lots :

- Le transport en autocar grand tourisme, les péages, les frais de parking et les transports sur place.
- L'hébergement et les repas.
- L'ensemble des visites.
- Les animations.
- L'assurance annulation pour tous les participants.
- Les prix sont fermes pour la durée du marché.
- Les prix comprennent tous les frais afférents à la prestation. (aucun prix « à partir de » ne sera accepté).
- Le voyage sera annulé si le nombre de participants élèves n'est pas respecté sur la base du minima publié.

Les devis ne devront pas faire apparaître de gratuité pour les accompagnateurs. Ils devront obligatoirement être présentés à l'aide du document « Décomposition du prix global et forfaitaire » (DPGF) joint en annexe 3, datés et signés.

Le versement d'une somme forfaitaire par le voyagiste pour la préparation du voyage au profit du chef de projet doit être écarté au bénéfice d'une diminution du coût du voyage répartie sur l'ensemble des participants.

Le règlement s'effectuera par mandat administratif.
Des acomptes pourront être versés à l'entreprise titulaire du marché à hauteur de 70% du prix total par voyage TTC.
Le versement du solde ne pourra être effectué qu'après service fait, au plus tôt le jour du départ.

Article 4 – Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent règlement d'appel d'offres sont valables tout au long de l'année scolaire 2020-2021

Article 5 – Divers

Les voyagistes candidats devront obligatoirement être agréés Education Nationale et en apporter la preuve.

Les entreprises de transport devront être en conformité avec l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux réglementations sociales des transports ainsi qu'avec les règlements (CEE) n° 3820/85 et n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 relatif au temps de conduite et de repos.

Dammartin en goële, le 13/07/2020

Le chef d'établissement, F. LEROUX

SIGNE.
Pouvoir Adjudicateur